

Le Dumbéa

Juillet-août 2010

Bulletin d'information municipal de la commune de Dumbéa

Dispensé de timbrage

NUMÉRO 13



Édito

La ministre de l'Outre-Mer, Marie-Luce Penchard, est venue sur la commune pour mieux appréhender les grands projets dumbéens en cours. Cette rencontre ministérielle sur le terrain avec l'Etat, l'un de nos principaux partenaires financiers, est importante à l'heure où se négocient les prochains contrats de développement et d'agglomération 2011-2015.

Le Maire,
Georges Naturel

Visite de ministre

Page 4

→ Nouveaux visages en mairie

Corinne Forest,
 chef du service des ressources humaines



Fonctionnaire territoriale, précédemment en fonction à la Direction du Développement Rural de la province Sud, cette habitante de Dumbéa est maman de deux merveilleuses petites filles.

Corinne Forest occupe, depuis le 1^{er} juin, les fonctions

de Chef du service des ressources humaines de la Ville.

Jean-François Sana,
 chargé d'opérations

Marié et papa de trois enfants, Jean-François Sana vient d'intégrer l'équipe des services techniques de la Ville de Dumbéa. Il a pour principales missions la maîtrise d'ouvrage publique et la conduite d'opérations, les études et le suivi d'aménagements communaux dans les domaines du bâtiment, du génie civil et des infrastructures.



François Apélé,
 contrôleur de travaux d'entretien



Au sein du service exploitation de la mairie, François Apélé occupe le poste de technicien contrôleur de travaux. Ce Calédonien de 33 ans a à sa charge la réalisation de l'ensemble des actions relatives au bon fonctionnement des biens communaux, ainsi qu'à la

salubrité générale des infrastructures publiques, principalement en contrôle de la sous-traitance.

→ La Ville délivre le permis de construire du Médipôle



C'est une nouvelle et grande étape qui vient d'être franchie pour le futur hôpital calédonien, le 14 juin dernier, avec la signature en mairie du permis de construire du Médipôle. A cette occasion, le maire Georges Naturel avait convié Philippe Dunoyer, membre du gouvernement en charge du dossier, et tous les acteurs concernés, à l'instar de Jacqueline Bernut, présidente du conseil

d'administration de Gaston-Bourret.

Etape importante pour le futur hôpital, cette signature n'est pas insignifiante pour Dumbéa. « La création d'une telle infrastructure sur le territoire de la commune - et en particulier sur Dumbéa-Sur-Mer - aura des répercussions importantes, notamment en matière d'emplois et de service à la population », explique Georges Naturel.

Compte tenu de la complexité et de la densité du dossier, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accompagné financièrement la mairie de Dumbéa afin que celle-ci recrute temporairement des techniciens supérieurs supplémentaires, et se dote d'une assistance administrative pendant les quatre mois d'instruction du permis. A ce renfort humain se sont ajoutées la mise à disposition matérielle d'ordinateurs et des formations au logiciel de travail.

Techniquement, les travaux de terrassement et les travaux de réalisation du bâtiment principal devraient démarrer au second semestre 2010, pour prendre fin au premier trimestre 2015.

→ Halte aux feux !

Les feux de brousse mettent en danger des vies humaines et coûtent très cher à la collectivité. Les conséquences écologiques sont lourdes :

- destruction de la végétation ;
- érosion des sols.

Rappelons que toute mise à feu de végétaux est interdite du **1^{er} octobre au 31 mars** sur tout le territoire communal.

Il est recommandé de **débroussailler autour des habitations et le long des clôtures** afin de limiter la propagation des feux.

→ En cas d'incendie :
appelez le 18
ou le 41 00 18

Indiquez avec précision :

- le lieu ;
- les abords ;
- les moyens d'accès connus et, si possible, la direction prise par le feu.



→ La police prend ses nouveaux quartiers



Le 17 juin dernier, Georges Naturel a inauguré le tout nouvel hôtel de police municipale, au 88 avenue d'Auteuil, à Koutio. Le nouvel établissement est dénommé Max Ho, du nom du premier garde-champêtre de la commune, récemment décédé... une cérémonie en forme d'hommage donc et l'occasion aussi de remettre leurs galons à 4 agents de la police municipale. « Ce nouveau hôtel de police de presque 300 m² - soit près de 2,5 fois plus grand que l'ancien - s'inscrit véritablement dans la dynamique de changement que nous avons initié depuis 2008, a rappelé le maire dans son discours. Nous avons d'abord privilégié l'augmentation des effectifs de la police car l'attente des administrés dans ce secteur était, à notre arrivée, immense et légitime. Ainsi nos effectifs de police ont progressé de plus de 75 % en l'espace de deux années, et je suis fier de ce résultat. Depuis plusieurs mois, cet effort a significativement permis de réduire les mauvais chiffres auxquels nous étions confrontés. »

Ce nouvel hôtel de police permettra un meilleur accueil des administrés et offrira des conditions de travail optimales à nos agents.

→ **Max Ho,**
 1^{er} policier municipal
 de Dumbéa

Lauréat d'un concours professionnel de garde-champêtre en mai 1979, Max Ho occupera ainsi la fonction de 1^{er} garde-champêtre de la commune de Dumbéa le 16 juillet 1979, avant d'en devenir le 1^{er} policier municipal par la suite.

Il arrêtera ensuite sa carrière administrative le 31 mars 2003, après 24 années de dignes et loyaux services.

Max Ho, que de nombreux Dumbéens ont ainsi côtoyé, a toujours été reconnu pour son haut sens du service public, du service au public. Sa discrétion, sa modestie, son sens du travail, son implication sont aujourd'hui de beaux exemples à suivre.

SPORT

Taekwondo : 1^{er} championnat technique

Mi-juin, la salle des arts martiaux d'Auteuil a accueilli le championnat de Nouvelle-Calédonie technique de taekwondo, premier du genre sur le territoire.



Au total, 24 athlètes des clubs Mont-Dore, ASLN, Moindou, Sun Moo Kwan.

La rencontre sportive s'est déroulée sous l'œil averti de Thierry Coleux, 6^e Dan, Fabrice Coleux, 4^e Dan, sans oublier Jean-Claude Abdelslem et Henri Jouanno, tous deux 3^e Dan. Un regret, tout de même, le manque de participants et de clubs...

Prochains rendez-vous : la Coupe de La Foa, le 26 juin, et en décembre prochain, les championnats d'Océanie, à Nouméa.

→ Challenge de karaté : 150 participants !

Début mai, en partenariat avec la mairie, le challenge de karaté a tenu toutes ses promesses ! La rencontre qui comptait pas moins de 150 inscrits, en kata et kumité, a offert au public des prestations de qualité. Les trophées donnés par la mairie ont été remis aux jeunes sportifs par Sylvia Tuihani, adjointe au maire chargée du sport.



Les médaillés kata.

→ Badminton

Afin de préparer au mieux les Jeux du Pacifique, une sélection calédonienne,



De gauche à droite, en haut : Mélissa Sanmoestanom, Mathieu Dufermon, Fabien Kaddour, Florian Ferrer, Glenn Gowet, Marc-Antoine Desaimoz, Sébastien Arias, Jean-Philippe Bergès.

De gauche à droite en bas : Natacha Offlerville, Johanna Kou, Cécile Kaddour, Bernard Esposito, Valérie Sarengat, Eliane Esposito.

forte de 10 personnes, dont 6 joueurs du club de Dumbéa (ABCD), est allée disputer les Océania, à Invercargill, en Nouvelle-Zélande en février dernier.

Elle a ainsi décroché la 3^e place par équipe, dans les 2 disciplines, tant chez les dames que chez les messieurs, après l'Australie (1^e) et la Nouvelle-Zélande (2^e).

Sur le plan individuel, il faut souligner la médaille de bronze de Marc-Antoine Desaimoz dans le simple messieurs et la victoire en consolante juniors de Florian Ferrer.

Outre les joueurs, le président de la ligue avait désigné 3 officiels de Dumbéa dans l'encadrement de la sélection : Jean-Philippe Bergès, arbitre international, Mathieu Dufermon, délégué à l'Océania, et Bernard Esposito, chef de délégation.

→ L'URCD se distingue !

Avec moins d'un an d'existence, l'Union Rugby Club de Dumbéa a remporté la coupe d'ouverture face au Mont-Dore, 25 à 19. Un résultat de bon augure pour l'avenir de ce sport sur la commune. Quant aux résultats de l'école de rugby, ils sont plus que satisfaisants !



ACTUALITES

→ Fête de la ville : ambiance assurée !



Fin avril, la Fête de la ville a attiré près de 14 000 visiteurs qui se sont doublement régalés puisque cette 27^e édition proposait, en plus de l'omelette géante, un bougna tout aussi surdimensionné. Il venait célébrer les 10 ans de jumelage de la ville avec Lifou.



Durant tout le week-end, la fête a battu son plein autour des 90 stands et manèges en tous genres, sans oublier les nombreux groupes de musique et de danse, tout ceci dans une ambiance très chaleureuse.



Rendez-vous l'année prochaine !...
... pour les 20 ans du jumelage avec Punaauia.

→ Retour sur les animations de proximité



Afin de lutter contre l'oisiveté des jeunes, le Service Animation Jeunesse de la commune propose régulièrement des animations de proximité, totalement gratuites, autour du sport. Lors des dernières vacances scolaires, les enfants de 6 à 12 ans, et leurs aînés, de 13 à 25 ans, ont pratiqué du volley-ball, du handball, de la pétanque, du cricket, du badminton, du football, du basket-ball et du squash dans la salle d'Auteuil et dans les maisons de quartiers de Jacarandas et de Val-Suzon. Les vacances se sont achevées avec une journée détente à la plage du Kuendu Beach.

→ Club inter-âges de Dumbéa

Dernièrement, l'assemblée générale du club inter-âges de Dumbéa a reconduit son bureau. Quant aux objectifs de l'année 2010, le club poursuit ses activités et ses actions en faveur des personnes les plus démunies et souhaite vivement visiter les maisons de retraite tous les mois.

Composition du bureau :

La présidente : Josette Delhommelle

1^{ère} vice présidente : Yvette Poncet

2^e vice présidente : Denise Blaise

Secrétaire : Anne-Marie Verlaquet

Secrétaire adjointe : Raymonde Benebig

Trésorière : Suzanne Thebeui

Trésorière adjointe : Monique Blanes



Une ministre
 à Dumbéa

Au cœur de la Ville...

Début juin, Marie-Luce Penchard a commencé son séjour calédonien par une longue visite sur la commune de Dumbéa. La ministre de l'Outre-Mer a ainsi pris toute la mesure des défis que doit relever Dumbéa au cours de ces prochaines années. Une démarche importante en cette période de pleine renégociation des prochains contrats de développement et d'agglomération avec l'Etat.

Rien ne vaut une visite sur le terrain pour mieux appréhender les dossiers à traiter. C'est dans cet esprit qu'à l'invitation du maire Georges Naturel, la ministre de l'Outre-Mer s'est rendue sur la commune, dès le premier jour de son séjour calédonien, « pour voir et se rendre compte ».

Au programme de l'après-midi : visite de la toute nouvelle maison de quartier de Jacarandas 2, réunion sur le site de la ZAC de Dumbéa-sur-Mer – le plus grande ZAC de France – avec un détour sur l'emplacement du futur Médipôle, puis visite de chantier du prochain centre aquatique régional. En compagnie du maire et de la ministre, la délégation était composée de nombreux élus du conseil municipal et de responsables

des services municipaux, mais aussi des représentants de l'Etat, dont le Haut-Commissaire Yves Dassonville, et de la province Sud, dont son président, le député Pierre Frogier.

L'objectif de cette invitation était de faire prendre conscience à l'Etat de l'importance de soutenir Dumbéa, une commune en pleine expansion, dont la population va très fortement augmenter dans les prochaines années. Ce développement, il faudra le gérer, le maîtriser. Une démarche capitale donc, alors que se négocient les futurs contrats de développement et d'agglomération impliquant l'Etat, la province et les quatre communes du Grand Nouméa.

Le message semble avoir été reçu 5 sur 5...



A la toute nouvelle maison municipale de quartier de Jacarandas 2...



Le Haut-Commissaire, Yves Dassonville, la ministre de l'Outre-Mer, Marie-Luce Penchard, le membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Philippe Dunoyer, et le maire, Georges Naturel, à Dumbéa-sur-Mer, la plus grande Zac de France...

→ Georges Naturel

« Notre ministre a parfaitement perçu la situation de Dumbéa »

« Dans le Grand Nouméa, Dumbéa est la commune qui va avoir le plus besoin de soutien au cours de ces 5 prochaines années, explique Georges Naturel. Si la province Sud est déjà bien consciente de la situation, il était important que l'Etat le soit aussi. Au sortir des différents entretiens que nous avons eus sur le terrain, il ne fait aucun doute que notre ministre a parfaitement perçu la situation. Cela semble être de bon augure pour la commune et ses administrés ! »



Au futur centre aquatique régional avec des membres du comité organisateur NC2011.



Dumbéa-sur-Mer, un projet de plus de 300 milliards...



Le lotissement Jacarandas 2 expliqué par les représentants du FSH.

Des mois riches à Dumbéa !

→ À la médiathèque

Les animations annuelles

→ Séance « La Natte des P'tits bouts » pour les bébés de 6 à 36 mois, le 1^{er} mercredi du mois, de 9h à 10h, et le 3^e samedi du mois, de 10h à 11h. Les thèmes : les sons (en juillet) et compter (en août).

Attention, les inscriptions sont obligatoires. Places limitées.

→ Séance « La Natte qui raconte » pour les enfants à partir de 5 ans, tous les mercredis, de 15h à 16h. Une nouveauté pour cette année, la présence d'un conteur professionnel, tous les 2 mois. Au programme : des histoires d'ici et d'ailleurs, des livres à surprises, des jeux de lecture...

→ Séance « Livre, mon ami » pour les jeunes de 10 à 12 ans, les mercredis 7 (Noé) et 21 juillet (*Têtes de mule !*) ainsi que les 4 (*Ulûpi, princesse chipie*), 11 (*Zanzibar toi-même !*) et 18 août (vote final des lecteurs, remise de prix et goûter), de 14h à 15h.

→ Comité de lecture, tous les 1ers mardis du mois, de 18h à 20h.

→ Accueil des classes sur inscription les mardis et vendredis matins.

→ Accueil des seniors, 2 jeudis par mois, de 8h30 à 11h30.

Horaires d'ouverture de la médiathèque : du mardi au vendredi de 14h à 18h, et le samedi, de 10h à 16h. Fermeture le lundi. Tél : 41 43 10



« La Natte qui raconte »

→ Au centre culturel de Dumbéa

Les animations annuelles

Le centre culturel vous propose :



→ Une salle de répétition, ouverte à tous (dans la limite des places disponibles), du lundi au vendredi, de 13h à 21h. **Tarif : 2 000 F par mois.**

→ Des cours de musique avec l'antenne du Conservatoire du musique.

→ De l'initiation au théâtre, avec Natalija Stéfanovic Frangeul de la compagnie Le Petit Théâtre. De la gestuelle à l'élocution en passant par le mouvement du corps et la familiarisation avec le texte et la scène.

Pour qui ? Les enfants de 7 à 12 ans.

Quand ? Le mercredi, de 15h à 17h.

Tarif : 1 750 F par mois (4 séances).

Renseignements au 41 23 07.



→ Atelier d'arts plastiques (techniques mixtes) pour enfants avec Patrice Kaikilekofé.

Pour qui ? Les jeunes de 7 à 12 ans. **Quand ?** Les mercredis, de 13h à 15h.

Tarif : 1 750 F par mois (4 séances).

→ Ateliers d'arts plastiques (techniques mixtes) pour adultes, avec Denise Tiavouane.

Pour qui ? Pour adultes et jeunes adultes

Quand ? Depuis le mois de juin, les mardis, de 13h à 15h et de 18h à 20h.

Tarif : 1750 F par mois (4 séances)

Les stages des vacances de juillet

Du 19 au 23 juillet, le centre culturel vous convie à plusieurs animations pour les enfants, de 7 à 12 ans :



→ Un atelier d'arts plastiques, tous les jours de 8h à 11h animé par Patrice Kaikilekofé.

→ Un atelier de percussions (djumbé, chant...), tous les jours de 13h à 15h, animé par l'association Ethnic Music (matériel fourni).

→ Un atelier Didjeridoo, instrument traditionnel aborigène, tous les jours de 15h à 17h, animé par l'association Ethnic Music (matériel fourni).

Tarif : 1 750 F par semaine (5 séances)

Renseignements au 41 23 07

Ciné Brousse

Ces séances de cinéma gratuites et ouvertes à tous ont lieu une fois par mois en alternance au centre culturel et dans les maisons de quartiers. Les prochaines séances auront lieu le 9 juillet à la maison de quartier de Jacarandas, et le 13 août au centre culturel de Dumbéa à 19h.

Renseignement au 41 23 07

Atelier graff en septembre

Du mardi 14 au vendredi 17 septembre : atelier graff pour ados, encadré par ATM, une équipe de graffeurs agréée. Horaires à définir.



LE MOIS DU PATRIMOINE

Depuis 4 ans, en septembre, Le mois du patrimoine propose aux Calédoniens de renouer avec leur histoire. A chaque année son thème, 2010 sera celui des « Mémoires calédoniennes » pour des rencontres et des découvertes culturelles toujours aussi riches et variées. A Dumbéa, 3 journées exceptionnelles seront proposées au public...

→ Le 21 août



De 9h à 16h30 : randonnée pédestre entre Dumbéa et Païta sur les rails de l'ancien train qui reliait autrefois les 2 communes.

La randonnée, dont le départ sera donnée depuis la maison de quartier de Val Suzon, sera guidée par un éclaireur qui vous contera l'histoire de ce train. Le petit train touristique raccompagnera ensuite les marcheurs de Païta à Dumbéa.

Des stands de restauration seront présents aux 2 extrémités du parcours, à l'entrée du tunnel d'Erembéré, côté Dumbéa, et à la Villa Musée de Païta.

→ Le 4 septembre

La Maison Lacroix et ses jardins ouvrent leurs portes aux visiteurs pour une découverte ou une redécouverte de l'histoire calédonienne, à travers une exposition retraçant la vie de la famille Lacroix et sa maison.

Une édition limitée, « La maison Lacroix côté jardin », de Bernard Suprin, sera mise à la disposition du public pour une visite des jardins et des plantes qu'ils recèlent. Les végétaux introduits depuis la 1^{ère} période de la colonisation se sont éclipés discrètement au fil du temps : le noisetier de Cayenne, le moringa, le cèdre d'Amérique et d'autres plantes plus communes...



Toujours à la Maison Lacroix, en partenariat avec les compagnies « Les Kidams » et « Les Enfants migrants », le Service Culture et Fêtes proposera également différentes animations :

A 13h30, 15h30 et 16h30 : parcours initiatiques dans les jardins de la Maison Lacroix pour découvrir les histoires traditionnelles ou contemporaines (Slam) de 3 conteurs.

A 17h30 : spectacle de marionnettes animé par la Compagnie Les Kidams, au couché de soleil.

→ Le 11 septembre

18h30 : les visiteurs seront invités à un apéritif cocktail autour de la mise en lumière de la Maison Lacroix et de ses jardins par l'artiste éclairagiste, Laurent Hange.

De 19h30 à 20h30 : concert de guitare classique dont le répertoire s'articulera autour des compositions de Tchaïkovsky, Antonio Vivaldi, Moreno Torroba, Roland Dyens et Jo Portalier, avec les 3 musiciens du Conservatoire de Musique de Nouvelle-Calédonie : Patrice Caumel, Bertrand Villette, et Lionel Toniolo, accompagnés du Directeur, Jean-Pierre Cabée.



→ Travaux en cours

- **Assainissement au Col de Tonghoué** : les travaux sont terminés et la mise en service du réseau a été réalisée fin mai. Pour toute question concernant les raccordements, les riverains sont invités à prendre contact avec les services techniques.
- **Assainissement à Katiramona** : au lotissement Poncet, les travaux sont en cours et devraient se terminer fin juillet.
- **Salle omnisports de Koutio** : les études de maîtrise d'œuvre sont en cours. Démarrage des travaux prévu au 2^e semestre 2010.
- **Piscine** : les travaux sont en cours avec la pose du bassin inox.
- **Salle des arts martiaux** : les travaux de la 2^e tranche sont en cours pour une livraison finale fin 2010.
- **Maison de quartier de Katiramona** : attribution des marchés de travaux en cours. Le démarrage du chantier est prévu d'ici septembre.
- **Place de Koutio** : appel d'offres des travaux en cours. Le démarrage est programmé pour septembre et une livraison en fin d'année.

La Rhumerie a enfin son pont à 2 voies. Un plus pour la sécurité !

Le 11 juin dernier, Daniel Blaise, 1^{er} adjoint au maire de la Ville de Dumbéa, a réceptionné le nouveau pont de la Rhumerie, en présence des représentants de l'Etat et de la Province Sud, partenaires de l'opération.

Les travaux auront duré 9 mois et ont consisté en la reconstruction de l'intégralité de l'ouvrage avec un élargissement du pont au passage de la rivière du Carigou sur la route de la Rhumerie. Attendu par les riverains depuis plus de 20 ans, cet ouvrage permet ainsi la circulation à double sens et le passage sécurisé des piétons.

Cette opération, dont la maîtrise d'ouvrage était assurée par la Ville et la maîtrise d'œuvre par le groupe Becib, aura coûté près de 54,6 millions de francs.



C'est Alain Gueydan, commissaire délégué à la République qui nous a fait l'honneur de couper le ruban, en présence de Daniel Blaise et des principaux acteurs et partenaires de l'opération. Les travaux d'élargissement ont donc permis d'augmenter la largeur de la chaussée à 6,50 m (au lieu de 3 m précédemment) et de créer un passage piéton sur le trottoir d'un mètre de large, côté aval.

→ Urbanisme

La taxe communale d'aménagement mise en place à l'initiative du gouvernement entre en vigueur

Par délibération n° 2010 du 6 mai 2010, la Ville de Dumbéa a fixé au 1^{er} juillet 2010 l'entrée en vigueur de la Taxe Communale d'Aménagement qui sera appliquée pour toutes les autorisations de construire à compter de cette date. Ainsi, est désormais jointe à la demande du permis de construire la fiche déclarative de la Taxe Communale d'Aménagement (TCA).

Une notice explicative faisant la synthèse des dispositions de la loi du pays est annexée à la demande du permis de construire, pour permettre de calculer le montant de la TCA à laquelle est assujéti le demandeur, redevable de cette taxe.



Une taxe pour quoi faire ?

Aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, les moyens financiers des communes sont deux fois moins importants qu'en Métropole. Pour autant, les attentes des Calédoniens ne sont pas moindres qu'ailleurs : la construction de logements, d'écoles, d'infrastructures (routes, équipements publics...)

la mise en place de services de proximité (ramassage des ordures, assainissement, adduction d'eau et d'électricité, environnement...), scolaires, sociaux ou de loisirs sont indispensables à l'amélioration des conditions de vie.

L'instauration de la TCA va permettre aux communes, et notamment à Dumbéa, de mieux assumer leurs compétences et de garantir une meilleure qualité de vie et de services aux populations.



Révision du PUD : rappel

Les études sont en cours pour l'élaboration du nouveau Plan d'Urbanisme Directeur (PUD). Elles dureront encore deux ans et doivent permettre de définir les grands axes et les orientations du futur PUD de la ville.

Jusqu'à l'approbation du document par l'assemblée de la province Sud et le conseil municipal de la ville, **il est possible aux administrés qui le souhaitent de faire part, par écrit, des éventuelles modifications qu'ils souhaiteraient voir apporter au futur PUD.** Celles-ci pourront être prises en compte si elles présentent une cohérence avec les grands axes retenus dans le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) actuellement en cours d'élaboration.

Rappelons que l'objectif est de disposer d'un document d'urbanisme approuvé par l'assemblée de province et le conseil municipal de la ville à l'horizon 2013.



Ramassage des déchets verts et des encombrants → Respectez les dates !

Les sorties des déchets verts et des encombrants doivent impérativement respecter les dates de ramassage et la quantité autorisée (1m³ pour chacun d'eux), soit 4 fois par an pour les déchets verts et 2 fois par an pour les encombrants.

→ Déchets verts

(Déchets d'origine végétale, issus d'élagages, de tailles de haies, des cours et des jardins)

Le ramassage des déchets verts est effectué **4 fois par an** pour chaque secteur. **Le volume est limité à 1 m³ par lot.** Le dépôt des déchets verts doit se faire le samedi, aux dates indiquées ci-dessous. Le ramassage est, quant à lui, effectué les deux semaines suivantes.

• Secteur 1 :

Katiramona-Poncet, Jardins de Kati, Boutan, Nondoué, Chabert, Couvelée, Calvaire, Pointe à la Luzerne.

Dates du **dépôt** des déchets verts : **3 juillet, 2 octobre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 5 au 16 juillet, du 4 au 15 octobre.**

• Secteur 2 :

Koé, Carigou, Palmiers, Koghis, Giozzi, Gelin, Pinèdes, RT1, Horizons, Cycas, Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton.

Dates du **dépôt** des déchets verts : **17 juillet, 16 octobre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 19 au 30 juillet, du 18 au 29 octobre.**

• Secteur 3 :

Fayard-Auteuil, Auteuil, SICNC, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1.

Dates du **dépôt** des déchets verts : **31 juillet, 30 octobre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 2 au 13 août, du 2 au 10 novembre.**

• Secteur 4 :

Jacarandas 2, Secal.

Dates du **dépôt** des déchets verts : **14 août, 13 novembre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 16 au 27 août, du 15 au 26 novembre.**

• Secteur 5 :

FSH 2^e à 6^e secteurs, Buttes de Koutio, Pointe à la Dorade.

Dates du **dépôt** des déchets verts : **28 août, 27 novembre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 30 août au 10 septembre, du 29 novembre au 10 décembre.**

→ Encombrants

(Textiles, électroménagers, carrosseries, tuyauteries, vélos, mobiliers...)

Le ramassage des encombrants est effectué **2 fois par an** pour chaque secteur. **Le volume est limité à 1 m³ par lot.** Le dépôt des encombrants doit se faire le samedi, aux dates indiquées ci-dessous. Le ramassage est, quant à lui, effectué les deux semaines suivantes.

• Secteur 1 :

Katiramona-Poncet, Jardins de Kati, Boutan, Nondoué, Chabert, Couvelée, Calvaire, Pointe à la Luzerne.

Date du **dépôt** des encombrants : **2 octobre.**

Période de **ramassage** des encombrants : **du 4 au 15 octobre.**

• Secteur 2 :

Koé, Carigou, Palmiers, Koghis, Giozzi, Gelin, Pinèdes, RT1, Horizons, Cycas, Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton.

Date du **dépôt** des encombrants : **16 octobre.**

Période de **ramassage** des encombrants : **du 18 au 29 octobre.**

• Secteur 3 :

Fayard-Auteuil, Auteuil, SICNC, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1.

Dates du **dépôt** des encombrants : **30 octobre.**

Périodes de **ramassage** des encombrants : **du 2 au 10 novembre.**

• Secteur 4 :

Jacarandas 2, Secal.

Dates du **dépôt** des encombrants : **13 novembre.**

Périodes de **ramassage** des encombrants : **du 15 au 26 novembre.**

• Secteur 5 :

FSH 2^e à 6^e secteurs, Buttes de Koutio, Pointe à la Dorade.

Dates du **dépôt** des encombrants : **27 novembre.**

Périodes de **ramassage** des encombrants : **du 29 novembre au 10 décembre.**

Transport scolaire du 3^e trimestre

Le CCAS peut prendre en charge, sur examen des dossiers, le transport scolaire des enfants scolarisés dans le primaire, issus de familles en difficultés.

En accord avec la Caisse des écoles, les familles sont invitées à présenter leurs demandes dès maintenant aux permanences du CCAS, à la mairie annexe, le mardi et le jeudi matin ou bien dans le nord de la commune, aux lieux et dates suivantes :

- Villa sociale (aides sociales et transport), les mercredis 7 et 28 juillet ainsi que le 11 août, en matinée.
- Val Suzon (transport), les mercredis 21 juillet, ainsi que les 4 et 18 août, en matinée.

N'oubliez pas de vous munir de vos pièces justificatives :

- > Carte d'identité ou passeport ;
- > Livret de famille ;
- > Carte d'aide médicale et/ou CAFAT ;
- > Carte de demandeur d'emploi ;
- > Justificatifs de revenus (fiches de paye) ;
- > Justificatifs des charges (factures).

Attention : aucune demande ne pourra être prise en compte **après le mercredi 18 août !**

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le CCAS, Annick au **41 40 28**.

→ Atelier autour du budget familial



Fin avril, la mairie annexe a accueilli un atelier consacré à la gestion du budget familial. Durant 2 jours et demi, une quinzaine de personnes, originaires de Koutio et d'Auteuil, ont profité d'astuces pour prévoir et contrôler les dépenses de leur foyer. Elles ont ainsi collecté des informations sur les banques et les crédits, de même que des conseils pour

contrôler leur consommation d'eau et d'électricité.

Les participants, très motivés, ont apprécié les présentations et les questions ont fusé... Après la théorie, tous les participants sont passés, avec autant d'intérêt, à des exercices pratiques en rapport avec leur propre budget. Chacun est reparti très satisfait !

→ Réunions d'information sur les droits sociaux

Les règles en matière de prestations familiales, de couverture maladie, de retraite, d'aide sociale... vous semblent complexes. Vous ne savez pas de quelles prestations vous pouvez bénéficier ? Vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer auprès des services compétents à Nouméa ?

Pour vous aider à y voir un peu plus clair, le CCAS organise des réunions d'information aux lieux et dates suivantes : Sur le thème de la CAFAT, avec un représentant de la CAFAT et du CCAS :

à la salle de réunion de la chapelle Saint-Pierre Channel, en matinée, le jeudi 8 juillet, et au Val Suzon, le jeudi 5 août.

Sur le thème des aides médicales et des aides sociales légales, avec un représentant de la DPASS et du CCAS : à la salle de réunion de la chapelle Saint-Pierre Channel, en matinée, le jeudi 29 juillet et au Val Suzon, le jeudi 26 août.

Renseignements et inscriptions auprès d'Annick, du CCAS, au 41 40 28 ou par courriel à l'adresse suivante : ccas@mairie-dumbea.nc

→ Réparation contre les tags !



Dans le cadre de la lutte contre les tags, une nouvelle session de réparation s'est déroulée durant les deux semaines des vacances scolaires entre fin mai et début juin.

Après avoir été reçus par le service prévention et la police municipale afin d'être informés des risques encourus pour eux-mêmes et leurs familles, les jeunes se sont vus confier la réparation du mur de soutènement, à l'entrée de Koutio Secal.

Encadrés par Quentin Volia, intervenant peintre en bâtiment et grapheur, ils ont réalisé l'ensemble des drapeaux des pays participants aux Jeux du Pacifique, ainsi qu'une partie de la fresque.

Cette 4^e session est de nouveau une réussite. Il faut souligner que les jeunes, une trentaine, qui ont participé jusqu'à présent à cette étape de réparation, n'ont depuis lors jamais récidivé et sont même devenus des acteurs dans cette lutte contre les tags.

→ Remise du diplôme « assistante maternelle »

Mi-avril, au CCAS, 7 assistantes maternelles ayant suivi avec succès la formation d'assistante maternelle, se sont vues remettre leur diplôme par Georges-Bernard Barreau, 3^e adjoint chargé de l'action sociale, de l'hygiène et de la santé publique mais aussi vice-président du CCAS.

Il faut souligner que pour la 1^{ère} fois, une locataire du FSH compte parmi les 7 lauréates.

Pour souligner le fait, le bailleur a



donc été convié à la petite cérémonie, représenté par Mme Becuwe, conseillère sociale.

→ Atelier danse pour les personnes handicapées

Depuis la mi-mai les adultes, porteurs de handicaps et résidents de la commune, peuvent bénéficier d'un atelier de danse, gratuit, animé par Sassia, professeur de danse et intervenant au foyer La Séviane (Mont-Dore). L'atelier propose une approche de la danse afro-orientale, qui mobilise tout le corps par l'apprentissage de gestes avec les bras, les mains, les

pieds et le bassin.

Les séances ont lieu le lundi matin de 9h à 10h30, à la salle parquet d'Auteuil (hors périodes de vacances scolaires). Possibilité de transport par l'ACH.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS, par téléphone au 41 40 28, ou par courriel à l'adresse suivante : ccas@mairie-dumbea.nc

→ Un atelier inauguré...

Le 11 mai, une dizaine de personnes ont participé à la journée d'inauguration de l'atelier danse pour les personnes handicapées, co-organisée par le CCAS et le Service Culture et Fêtes de la Ville. Quelques élèves du foyer La Séviane se sont déplacés pour l'occasion afin d'offrir une petite démonstration. Les nouveaux « élèves » de Dumbéa se sont rapidement mêlés aux danseurs et ont esquissé avec eux leurs premiers gestes, avant de partager un déjeuner dans une ambiance conviviale.



→ Permanences de l'Association d'Aide aux Victimes



L'AVI propose une écoute et une aide gratuites et confidentielles à

toute personne qui est ou s'estime être victime d'une infraction pénale, ainsi qu'à sa famille et à ses proches. Information sur les droits, accompagnement dans les démarches, orientation vers les services spécialisés...

Renseignements auprès d'Yves Remond, juriste (tél. 76 75 23 ou 27 76 08).

yremond.avi@gmail.com

Permanences :

- Maison de quartier de Val-Suzon les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 8h à 12h.
- Prochaines permanences les jeudis 1^{er} et 15 juillet, 5 et 19 août.
- Maison de la Jeunesse le 2^e mercredi de chaque mois de 8h à 12h.
- Prochaines permanences les mercredis 13 juillet et 11 août.

Infos MIJ province Sud

→ La MIJ tient une **permanence à la maison municipale de quartier de Val-Suzon** tous les jeudis après-midi de 13h à 16h30.

→ **Atelier « CV/Lettre de motivation »** : les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois.

→ **Atelier « Technique recherche emploi »** : les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois.

→ **Information sur le rôle de la MIJ** pour tous les nouveaux inscrits : tous les mercredis matin.

→ **Réunion d'information** sur les activités sportives, culturelles, sur les recrutements en cours ou sur l'animation au sein de la commune : le dernier lundi de chaque mois.



**Progammation :
vide-greniers**

Les prochains vide-greniers auront lieu les samedis 3 juillet et 7 août, au parc Fayard, de 7h à 13h.

Les inscriptions se feront respectivement à partir des lundis 21 juin et 26 juillet, de 8h à 15h le lundi, mardi, et jeudi, et de 8h à 14h, le vendredi.

**S'adresser au bureau
du COCAF
56 avenue d'Auteuil -
Koutio
Tél. : 41 40 15**

**Journée
« Santé Prévention »**

La Mission d'insertion des jeunes de Dumbéa, en partenariat avec la mairie, organise la Journée « Santé Prévention », le jeudi 1^{er} juillet, à la Maison de la Jeunesse, de 9h à 15h.

Ce rendez-vous d'information devrait permettre aux jeunes de la commune de rencontrer des professionnels de la prévention dans les domaines de la santé, du social, de la sécurité routière... Cette journée d'échanges sera également l'occasion d'ouvrir un espace de paroles sur les sujets de prévention comme les MST, le sida, l'alcool, le cannabis, le diabète, etc.

→ **Numéros
utiles**

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Service des affaires générales : 41 40 00 / Fax : 41 40 80
Cellule du contrat d'agglomération : 41 40 04

Direction Administrative et Financière
Services des finances et de la solde : 41 40 00 / Fax : 41 40 09
Service élections / état civil : 41 40 07 / Fax : 43 21 94
Service informatique : 41 40 00
Service des ressources humaines : 41 40 30 / Fax : 41 64 66
Service de la vie scolaire : 41 40 30 / Fax : 41 64 66

Direction des Services Techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Direction Culture, Jeunesse, Sports et Prévention
Service culture et fêtes : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Centre culturel de Dumbéa : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Médiathèque municipale : 41 43 10 / Fax : 41 43 12
Service animation jeunesse (Maison de la Jeunesse) : 43 24 00 / Fax : 43 24 00

Maison de quartier de Val-Suzon : 46 46 05
Maison de quartier de Jacarandas : 46 02 76
Service des sports : 41 22 26 / Fax : 43 95 28
Piscine municipale de Dumbéa : 41 24 40 / Fax : 41 22 93
Golf de Dumbéa : 41 80 00 / Fax : 41 94 47
Contrat Local Sécurité : 43 61 54

Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 41 40 28 / Fax : 41 64 66

Mairie annexe de Dumbéa : 41 40 30 / 41 64 66

→ **A la Maison de la Jeunesse**

Ateliers d'initiation à l'informatique

Caroline reprend ses ateliers d'initiation informatique à la cyber-base, le lundi, de 13h à 15h, et le mardi, de 9h à 11h.

Accessible à tous les débutants motivés qui souhaitent s'initier à l'utilisation d'un ordinateur en douceur !

Tarif : 1 600 F avec accès à la cyber-base pour l'année 2010.

Ateliers de perfectionnement bureautique

Martine continue ses ateliers de perfectionnement bureautique (mais aussi internet, messagerie et utilisation de l'image), le mercredi matin, de 8h à 10h, dans une ambiance très sympathique !

Tarif : 6 500F par mois, pour 4 mercredis.



**Permanences
de l'écrivain public**

L'écrivain public reprend ses permanences sur Dumbéa et vous propose son aide afin de rédiger tous courriers administratifs, juridiques ou privés.

→ A la Maison de la Jeunesse :
jeudi, de 9 à 11h (43 24 00).

→ A la Maison de quartier de Val-Suzon : mardi, de 9h à 11h (46 46 05).

→ A la Maison de quartier de Jacarandas : mardi, de 13h à 15h (46 02 76).

Atelier gratuit de couture

Tous les jeudis et vendredis, de 13h à 16h à la maison de quartier de Val-Suzon (Tél. 46 46 05).

Atelier gratuit d'informatique pour les seniors

Tous les samedis, de 7h30 à 11h30 à la maison de quartier de Jacarandas (Tél. 46 02 76).

→ **Agenda**

Juillet

Samedi 3 juillet

Marché et vide grenier au Parc Fayard, de 7h à 13h (83 91 86).

Mardi 6 juillet

Atelier arts plastiques pour les adultes, au centre culturel, de 13h à 15h et de 18h à 20h (41 23 07).

Comité de lecture, à la médiathèque, de 18h à 20h.

Mercredi 7 juillet

« La Natte des P'tits bouts » à la médiathèque de 9h à 10h (41 43 10).

Atelier arts plastiques pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 13h à 15h (41 23 07).

« Livre mon ami : Noé » à la médiathèque, de 14h à 15h (41 43 10).

« La Natte qui raconte » à la médiathèque de 15h à 16h (41 43 10).

Atelier théâtre pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 15h à 17h (41 23 07).

Vendredi 9 juillet

« Ciné Brousse » séance de cinéma gratuite, à la maison de Jacarandas, à 19h (41 23 07).

Mardi 13 juillet

Atelier arts plastiques pour les adultes, au centre culturel, de 13h à 15h et de 18h à 20h.

Samedi 17 juillet

« La Natte des P'tits bouts » à la médiathèque, de 10h à 11h.

Mardi 20 juillet

Atelier arts plastiques pour les adultes, au centre culturel, de 13h à 15h et de 18h à 20h.

Mercredi 21 juillet

Atelier arts plastiques pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 13h à 15h.

« Livre mon ami : Têtes de mule ! » à la médiathèque, de 14h à 15h.

« La Natte qui raconte » à la médiathèque de 15h à 16h.



Atelier théâtre pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 15h à 17h.

Mardi 27 juillet

Atelier arts plastiques pour les adultes, au centre culturel, de 13h à 15h et de 18h à 20h.

« La Natte des P'tits bouts » à la médiathèque, de 14h à 16h. Les bébés de Canala et du Grand Nouméa se rencontrent en xârâcùù et en français.

Mercredi 28 juillet

Atelier arts plastiques pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 13h à 15h.

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Atelier théâtre pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 15h à 17h.

Août

Mardi 3 août

Atelier arts plastiques pour les adultes, au centre culturel, de 13h à 15h et de 18h à 20h.

Comité de lecture, à la médiathèque, de 18h à 20h.

Mercredi 4 août

« La Natte des P'tits bouts » à la médiathèque, de 9h à 10h.

Atelier arts plastiques pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 13h à 15h.

« Livre mon ami : Ulûpi, princesse chipie » à la médiathèque, de 14h à 15h.

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Atelier théâtre pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 15h à 17h.

Samedi 7 août

Marché et vide grenier au Parc Fayard, de 7h à 13h.

Mardi 10 août

Atelier arts plastiques pour les adultes, au centre culturel, de 13h à 15h et de 18h à 20h.

Mercredi 11 août

Atelier arts plastiques pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 13h à 15h.

« Livre mon ami : Zanzibar toi-même ! » à la médiathèque, de 14h à 15h.

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Atelier théâtre pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 15h à 17h.

Vendredi 13 août

« Ciné Brousse » séance de cinéma gratuite, au centre culturel, à 19h.

Mardi 17 août

Atelier arts plastiques pour les adultes, au centre culturel, de 13h à 15h et de 18h à 20h.

Mercredi 18 août

Atelier arts plastiques pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 13h à 15h.

« Livre mon ami » vote final, remise des prix et goûter, à la médiathèque de 14h à 15h.

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Atelier théâtre pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 15h à 17h.

Samedi 21 août

« La Natte des P'tits bouts » à la médiathèque, de 10h à 11h.

« Mois du patrimoine » : randonnée pédestre sur les rails de l'ancien petit train, entre Païta et Dumbéa, de 9h à 16h. Départ maison de quartier de Val-Suzon.

Mardi 24 août

Atelier arts plastiques pour les adultes, au centre culturel, de 13h à 15h et de 18h à 20h.

Mercredi 25 août

Atelier théâtre pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 15h à 17h.

Atelier arts plastiques pour les 7 à 12 ans, au centre culturel, de 13h à 15h.

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Fermeture annuelle
de la piscine municipale
du 26 juillet au 19 septembre

Dumbéa propre - Ne pas jeter sur la voie publique